

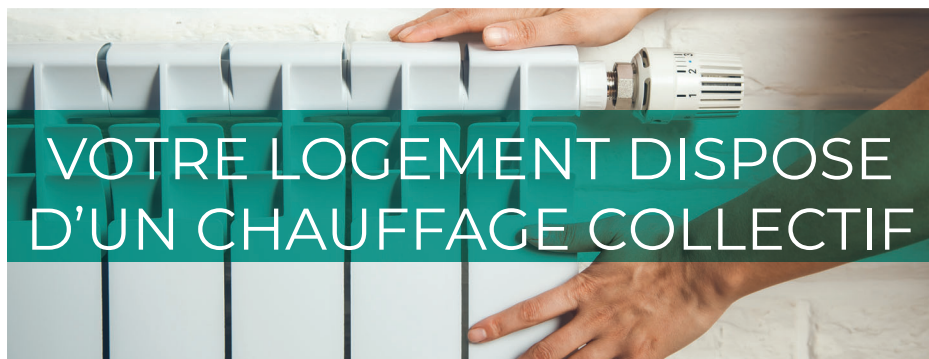
Guide des bonnes pratiques

MAÎTRISER SES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES



Oh GrandNancy

Office Métropolitain de l'habitat



VOTRE LOGEMENT DISPOSE D'UN CHAUFFAGE COLLECTIF

La réglementation adoptée en 2017 dans le cadre de la transition énergétique, impose une individualisation des consommations pour le chauffage collectif. Les factures de chauffage sont donc intégrées dans vos charges locatives et vous ne payez que ce que vous consommez. *

Pour ne pas avoir de mauvaises surprises avec un rappel de charges trop important à payer et pour garder la maîtrise de votre budget, nous vous proposons quelques astuces simples à appliquer, sans remettre en question votre confort.

CHOISIR LA BONNE TEMPÉRATURE

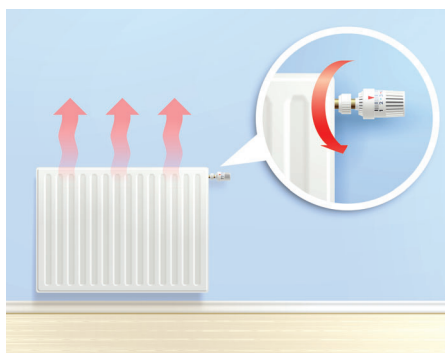
19° est la température idéale recommandée dans les pièces à vivre (salon, séjour) et 17° dans les chambres.

Au-delà de 20°C, chaque degré de plus coûte environ 7% de plus sur la facture énergétique. Pour réguler la température de façon localisée, utilisez votre thermostat et les robinets thermostatiques.

L'ADEME (L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) recommande également de baisser de 3 degrés, la nuit, la température dans toutes les pièces la nuit (sauf les chambres qui peuvent rester à 17°).

CHAUFFER LES PIÈCES DE VIE

Il est inutile de chauffer des pièces que vous n'occupez pas la journée, comme les chambres, le couloir, un bureau. De même la nuit, pensez à fermer les portes des autres pièces du logement qui sont inoccupées (cuisine, séjour...), votre portemonnaie vous dira merci !



OPTIMISER LA DIFFUSION DE CHALEUR

Améliorer la diffusion de chaleur de vos radiateurs grâce à quelques gestes simples :

Pour pouvoir chauffer une pièce efficacement, les radiateurs doivent disposer de suffisamment de place autour d'eux afin d'assurer la circulation de l'air. Il faut donc éviter de poser des objets dessus, ou de positionner des meubles devant, car ceux-ci vont absorber l'énergie thermique et empêcher la diffusion de la chaleur.



LES GESTES UTILES À RETENIR

Aérer quotidiennement votre habitation.

Contrairement aux idées reçues, ouvrir les fenêtres 5 minutes par jour permet de réduire la consommation d'énergie, car en plus d'évacuer la pollution intérieure, cela fait descendre le taux d'humidité, et un logement plus sec se chauffe plus facilement et plus vite qu'un logement humide.

L'OMh a établi un plan pluri annuel de renouvellement de ses appareils de chauffage et remplace les chaudières anciennes par des équipements neufs

plus performants et moins énergivores (comme les chaudières à condensation par ex). Nous investissons chaque année aussi pour l'isolation de nos bâtiments (isolation extérieure, changement des huisseries) dans l'objectif de rendre les logements moins consommateurs d'énergie. C'est mieux pour vous et pour la planète.

Si l'isolation de votre logement n'a pas encore fait l'objet d'une rénovation optimale il faut veiller à ces points sensibles :

Les fenêtres et volets : une partie de la chaleur peut s'échapper par les fenêtres, n'oubliez pas de fermer les volets la nuit ou de mettre en place d'épais rideaux. Fermer les volets à la tombée de la nuit, surtout en hiver, et pas seulement dans la chambre à coucher mais dans toutes les pièces du logement. Ce geste simple peut vous permettre de réaliser jusqu'à 2% d'économies sur le chauffage.



Les portes : si votre porte d'entrée laisse apparaître un jour important au niveau du seuil, vous pouvez calfeutrez cet espace avec un boudin de porte

Pour la consommation d'eau chaude : privilégiez les **douches** aux bains, 2 à 4 fois moins consommatrices en eau pour une douche de 5 minutes. Vous pouvez également couper l'eau lorsque vous vous savonnez.



** La loi Transition Énergétique pour la Croissance du 17 août 2015 a fait état d'un double constat :*

- Les économies d'énergie sont une lutte prioritaire si l'on veut continuer à disposer des ressources de la planète ;
- Agir à la source en sensibilisant les concitoyens au gaspillage d'énergie, c'est aussi leur permettre de réduire leur facture de chauffage.

Et lorsque l'on sait que les ménages français consacrent près de 60% de leur budget énergie annuel aux charges de chauffage, cela n'est pas négligeable.

Il est donc nécessaire de maîtriser individuellement ses consommations de chauffage pour préserver votre pouvoir d'achat et la santé de la planète.

UNE CHAUDIÈRE ENTRETENUE CHAQUE ANNÉE, CE SONT DES ÉCONOMIES A LA CLÉ !

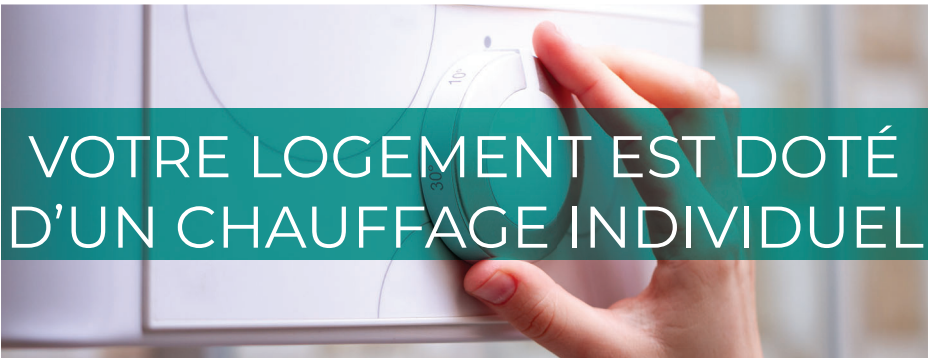
Une visite d'entretien est programmée avec vous, chaque année, par le prestataire mandaté par l'OMh du Grand Nancy. Elle a pour objectif de vérifier le bon fonctionnement de la chaudière, de la nettoyer si nécessaire, de procéder aux réglages permettant son bon fonctionnement, et de mesurer le niveau de monoxyde de carbone pour votre sécurité... Mais elle permet aussi :

- d'allonger la durée de vie de l'installation,
- de limiter le nombre de pannes

- de réaliser des économies sur votre facture d'énergie de 8 à 12 % (source ADEME)

Votre présence, lors de cette visite annuelle est indispensable.





VOTRE LOGEMENT EST DOTÉ D'UN CHAUFFAGE INDIVIDUEL

CHOISIR LA BONNE TEMPÉRATURE

19° est la température idéale recommandée dans les pièces à vivre (salon, séjour) et 17° dans les chambres.

Au-delà de 20°C, **chaque degré de plus coûte environ 7% de plus** sur la facture énergétique.

Pour réguler la température de façon localisée, utilisez les robinets thermostatiques.

L'ADEME recommande des températures variables d'une pièce à l'autre de l'habitation :

- 19°C dans les pièces à vivre ;
 - 21°C dans la salle de bain ;
 - 16-17°C dans les chambres ;
- des températures plutôt basses assurent un meilleur sommeil, tout en permettant de faire des économies.
- Et une baisse de 3 degrés dans toutes les pièces la nuit (hors chambres).

Réduire la température de 1°C permet de réaliser en moyenne 7% d'économies sur la facture de chauffage. Une bonne raison de mettre un pull !

CHAUFFER LES PIÈCES DE VIE

Il est inutile de chauffer des pièces que vous n'occupez pas la journée, comme les chambres, le couloir, un bureau.

De même la nuit, pensez à fermer les portes des pièces du logement qui sont inoccupées (cuisine, séjour, salle de bain), votre porte-monnaie vous dira merci !

OPTIMISER LA DIFFUSION DE CHALEUR

Améliorer la diffusion de chaleur de vos radiateurs grâce à quelques gestes simples :

Pour pouvoir chauffer une pièce efficacement, les radiateurs doivent disposer de suffisamment de place autour d'eux afin d'assurer la circulation de l'air. Il faut donc éviter de poser des objets dessus, ou de positionner des meubles devant, car ceux-ci vont absorber l'énergie thermique et empêcher la diffusion de la chaleur.



LES GESTES UTILES ET PRATIQUES À RETENIR

Aérer quotidiennement votre habitation. Contrairement aux idées reçues, ouvrir les fenêtres 5 minutes par jour permet de réduire la consommation d'énergie, car en plus d'évacuer la pollution intérieure, cela fait descendre le taux d'humidité, et un logement plus sec se chauffe plus facilement et plus vite qu'un logement humide.

Pour réduire les pertes de chaleur, pensez à fermer systématiquement les volets de vos fenêtres la nuit, et envisagez d'investir dans des rideaux isolants. Ces deux bonnes pratiques vous permettront de réduire vos déperditions d'énergie de 15 à 30%.



FAITES MARCHER LA CONCURRENCE



Changer de fournisseur d'électricité ou de gaz permet de faire des économies en un coup de téléphone. Aucune démarche particulière n'est à réaliser, aucune intervention n'a lieu à votre domicile, aucune coupure de courant n'a lieu et tout est gratuit. On estime qu'un foyer peut économiser jusqu'à 200€ en moyenne chaque année s'il choisit un fournisseur moins cher.

C'est sans risque : l'énergie (gaz/électricité) reste la même, seul le prix change. Aucune intervention technique n'est nécessaire, ni aucune coupure. Le réseau historique ENEDIS/GRDF continuera de prendre en charge la distribution de l'énergie.

Le changement de fournisseur n'impacte ainsi que le prix. C'est sans frais et sans engagement.

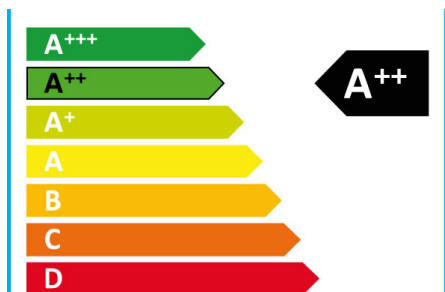
Vérifiez aussi votre éligibilité au chèque énergie. Son attribution (normalement automatique) dépend de vos revenus mensuels qui ne doivent pas excéder un certain plafond. Ils permettent d'obtenir un rabais sur la facture annuelle pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros, et ce quel que soit le fournisseur (www.chequeenergie.gouv.fr)

En + du chauffage, vous pouvez agir globalement sur votre consommation électrique

Si vous devez acheter de nouveaux appareils électroménagers (lave-linge, réfrigérateur, four, plaques de cuisson, aspirateur...), vérifiez l'efficacité énergétique des appareils électriques.

Outre le caractère écologique d'une telle démarche, **s'équiper en appareils électriques à faible consommation permet de réduire efficacement sa facture d'électricité annuelle.**

Pour repérer les appareils économes, vous pouvez vous fier à l'étiquette énergie, qui est obligatoire pour la majorité d'entre eux. Les économies d'énergie réalisables avec des appareils des classes plus élevées (A+++ ou A++) sont frappantes.



Enfin, les luminaires et ampoules présentent aussi une forte marge d'économie, en investissant dans des ampoules basse consommation vous pourrez réaliser 75 à 80% d'économies d'énergie par rapport aux anciennes ampoules à incandescence, avec en prime une durée de vie 6 à 7 fois supérieure. Par ailleurs, évitez d'allumer vos lumières quand l'éclairage naturel

est possible. Placez donc vos meubles pour pouvoir profiter d'un éclairage non artificiel. Les économies d'énergie peuvent aller jusqu'à une heure d'éclairage par jour, ce qui n'est pas anodin.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

- Privilégiez les douches aux bains, 2 à 4 fois moins consommatrices en eau pour une douche de 5 minutes. Vous pouvez également couper l'eau lorsque vous vous savonnez.
 - En cas d'absence de plus de 4 jours, pensez à éteindre votre chauffe-eau.
 - Si vous avez un chauffe-eau électrique, mettez-le à chauffer en heures creuses afin que cela vous coûte moins cher.
- Pour cela, renseignez-vous auprès de votre fournisseur d'énergie, vous pouvez souscrire un contrat électrique adapté, ou changer d'option tarifaire si vous êtes en option base et passer à un contrat avec des heures creuses (HC) et heures pleines (HP).





Oh **GrandNancy**

Office Métropolitain de l'habitat

quali
hlm

La qualité de service
en actions et en preuves

**L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT**

Les Hlm, l'habitat en Mouvement

Correspondance CS 95418 - 54054 Nancy Cedex

Siège social 32 rue Saint-Léon - Nancy

Tél. 03 83 85 70 80 / Fax 03 83 85 71 39

www.omhgrandnancy.fr